

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## LANCEMENT D'UNE OPERATION DE RACHAT ET D'UNE NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS DU GROUPE RESIDE ETUDES

## Paris, le 8 février 2016

Réside Etudes Investissement (la « **Société** »), maison mère du Groupe Réside Etudes (le « **Groupe** ») recueillera, jusqu'au 15 février 2016 (inclus) et par l'intermédiaire de la Compagnie Financière Jacques Cœur, en qualité d'agent coordinateur, les intérêts vendeurs des porteurs des obligations émises par la Société le 23 octobre 2013 et venant à échéance en 2019 (Code ISIN FR0011594704) (les « **Obligations 2019** »).

Compte tenu de la bonne conjoncture actuelle des marchés obligataires, la Société entend, concomitamment et afin notamment de financer le rachat des Obligations 2019 (le « Rachat »), réaliser une nouvelle émission obligataire cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. Sous réserve des conditions de marché et de l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sur un prospectus d'admission, les obligations émises, auraient une maturité de 7 ans à compter de leur date d'émission et porteraient intérêt au taux annuel de 4,50 % (les « Obligations 2023 »).

L'émission des Obligations 2023, d'un montant minimum supérieur ou égal au montant du Rachat et d'un montant maximum égal au montant du Rachat augmenté de 26 millions d'euros, aura pour but de continuer de diversifier et d'allonger les sources de financement du Groupe.

Le produit de l'émission sera employé au Rachat et, si son montant est supérieur au montant du Rachat, permettra également au Groupe de poursuivre le financement de sa stratégie de développement à l'international, de se donner la possibilité de réaliser des opérations de croissance en France ou dans des pays limitrophes et, de manière résiduelle, de financer sa stratégie de développement sur le marché des résidences seniors.

Le Rachat sera réalisé sous la condition suspensive du règlement-livraison de l'émission des Obligations 2023 pour un montant supérieur ou égal au montant du Rachat, à la date d'émission des Obligations 2023 (la « **Date de Rachat** »), envisagée pour le 18 février 2016.

Les modalités du Rachat ont été arrêtées comme suit :

- Montant nominal minimal du rachat : seuil minimum indicatif de 10 000 000 euros à l'entière discrétion de la Société.
- Montant nominal maximal du rachat : 44 000 000 euros.
- Prix de rachat par Obligation 2019 : 104 857 euros (correspondant à la valeur nominale des Obligations 2019, majorée des intérêts courus à la Date de Rachat (incluse) et augmentée d'une prime).

Les porteurs d'Obligations 2019 sont invités à se rapprocher de la Compagnie Financière Jacques Cœur (Tél. : +33 (0)1 83 95 41 91), qui agit en tant qu'agent coordinateur de l'opération de Rachat des Obligations 2019.

Les Obligations 2019 ainsi rachetées seront annulées, conformément à leurs modalités.

La taille définitive du Rachat et de l'émission des Obligations feront l'objet d'un communiqué de presse de la Société, étant précisé que l'encours obligataire total de la Société, à l'issue de ces opérations, ne saurait être supérieur à 70 000 000 euros.

## **AVERTISSEMENT**

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.